

Jacques Camus

# De SG à patron de presse

**L**e seul et unique. Sauf manifestation précoce d'Alzheimer, il me semble bien que Jacques Camus a été le seul secrétaire général du SNJ à avoir, quelques années plus tard, présidé aux destinées d'une entreprise de presse. L'entreprise en question, *La République du Centre*, existe toujours mais singulièrement racornie. Plus d'édition d'Eure-et-Loir, plus de centre d'impression, et un tirage réduit de moitié. Ne parlons pas de l'état du site où elle fut l'un des premiers journaux d'Europe à installer des rotatives offset.

*La République du Centre* est fondée à avoir la nostalgie de ses années de société indépendante. À défaut d'avoir résisté à la crise structurelle de la presse écrite, Jacques Camus aura au moins laissé à d'autres le soin du grand démembrement. Disparu en 2016, à l'âge de 70 ans, il laisse le souvenir d'un patron brillant resté fondamentalement journaliste mais aussi, pour le SNJ, celle d'un syndicaliste combatif.

Éditorialiste talentueux, il maniait la formule assassine avec aisance et inspiration. De telles qualités ajoutées à un certain sens de la théâtralisation et à une capacité de travail hors norme en

avaient fait aussi un syndicaliste pugnace, aussi efficace pour vendre l'agenda du SNJ que pour imposer de belles avancées salariales.

## Attentif aux salariés

Président de la coopérative de main-d'œuvre, délégué SNJ, secrétaire du CE, Jacques Camus a tout fait et plutôt bien fait dans la représentation du personnel. Membre du Bureau national dès 1978, il fut élu secrétaire général du SNJ trois années plus tard. Il quitta le SNJ sans perdre pour autant son attention aux conditions de travail des salariés de *La République du Centre*. Il fallut la dégradation des résultats de l'entreprise et la dénonciation d'un accord RTT qui était l'un des tout meilleurs de la branche pour que les relations sociales se gâtent.

Une partie importante de la rédaction quitta le journal à la faveur du rachat de l'entreprise par le groupe Centre France, en 2010. Le changement de P.-D. G. signera la fin d'une époque, réalité brutale vite confirmée par les choix stratégiques qui allaient suivre.

Malik LAÏDI

Charles Guerrin

# Le dialogue et l'écoute

**C'**est en novembre 1963 que le jeune Charles Guerrin, alors étudiant, découvre comme pigiste l'entreprise qui allait l'accueillir pendant une riche et variée carrière. Après la parenthèse du service national, il intègre la locale niçoise de *Nice-Matin* en 1968. Pendant 30 ans, il va exercer ses talents de plume comme localier, puis reporter, prenant goût à la rubrique judiciaire, mais exerçant aussi comme secrétaire de rédaction.

En parallèle, il s'investit dans le monde syndical, aussi bien au plan local (secrétaire de section, délégué syndical, délégué du personnel, représentant syndical et élu au CE) qu'au plan national (BN, secrétaire général durant un an, élu à la CCIJP pendant dix ans).

## Un goût pour le droit

Son goût du droit, acquis en amateur, lui servira aussi comme membre du bureau de la coop, *Nice-Matin* étant une SAPO (société anonyme à participation ouvrière), une des rares structures de ce genre dans la presse. À ce titre, il deviendra ainsi administrateur de l'entreprise à trois reprises.

Au rachat par Hachette en 1998, le P.-D. G. Michel Comboul lui propose un poste inédit et totalement hors de son métier : la direction juridique. « *J'ai prévenu que je n'avais pas les titres et l'expérience, mais ça a été très intéressant, se souvient-il aujourd'hui. J'en*

*ai parlé bien sûr au bureau de la section et il n'y a pas eu d'opposition. Ça s'est vraiment bien passé, car je connaissais mes interlocuteurs depuis toujours, et j'avais averti que je ne ferai rien contre mes convictions d'hier* ».

Charles Guerrin prend soin de préparer sa succession syndicale, quitte ses mandats et le SNJ, et ne se mêle plus de la rédaction. S'il passe du côté de la direction, il n'a jamais eu le sentiment de s'être renié ou d'avoir trahi ses convictions, privilégiant le dialogue, l'écoute, plutôt que l'autorité.

Misant aussi sur la formation juridique des journalistes pour éviter des condamnations évitables. Il fréquente les avocats, accumule les savoirs et regrette juste de ne plus écrire (sauf parfois sur des sujets juridiques). « *On a connu les trente glorieuses de la presse* », dit-il à propos d'un groupe qui savait redistribuer le fruit de ses bénéfices à ses coopérateurs. Avant la crise qu'il ne verra pas, choisissant de prendre sa retraite en 2004. Quatre ans après, Hersant arrive et la crise deviendra grève... **Rodolphe PETÉ**



Collection personnelle